

Écrit par le 22 novembre 2024

La Chambre Régionale d'Agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur et GRDF veulent développer la méthanisation agricole

Guilhem Armanet, directeur Client Territoires [GRDF Sud-Est](#) était au Salon International de l'Agriculture, mardi 27 février, aux côtés d'André Bernard, président de la [Chambre Régionale d'Agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur](#), pour signer une convention de partenariat pour le développement de la filière méthanisation agricole sur la région.

La production de gaz vert atteint déjà en France la puissance de 2 réacteurs nucléaires.

La capacité installée des 657 sites de méthanisation en injection - 12 TWh/an - dépasse largement les objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie fixés à 6 TWh/an en 2023. Dès 2030, 20 % du gaz consommé en France pourrait être renouvelable ; en 2050, la France a le potentiel avéré de couvrir 100 % de sa demande de gaz grâce aux gaz verts.

Le biométhane est un gaz renouvelable incontournable au mix énergétique français

produit localement à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage et de déchets issus des territoires. Après épuration, il atteint le même niveau de qualité que le gaz naturel et peut donc être injecté dans les réseaux. On l'appelle alors biométhane ou gaz renouvelable. Son bilan carbone est quasi neutre. Tout comme le gaz, il sert à chauffer, cuisiner et peut être utilisé comme carburant (BioGNV).

Le salon de l'agriculture était, pour GRDF, de consolider ses liens avec le monde agricole

et de maintenir la dynamique de développement du biométhane sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans ce cadre, GRDF souhaite sensibiliser la filière et notamment les exploitants agricoles sur les atouts du biométhane et ses enjeux dans le cadre de la transition énergétique tout en les accompagnant dans la réussite de leurs projets de méthanisation.

La participation de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur, quant à elle,

participe à l'émergence et à l'accompagnement de la méthanisation agricole par son ancrage territorial et ses liens privilégiés aux collectivités et aux agriculteurs. Elle s'implique notamment pour informer, sensibiliser et conseiller les différents acteurs, rappeler les enjeux liés à cette activité via des réunions d'information, l'identification de gisements agricoles mobilisables sur le territoire et l'utilisation du digestat, un engrais naturel qui se substitue aux engrais chimiques.

MH

Le Pays d'Apt et Lucisol s'allient pour développer la méthanisation



La communauté de communes du Pays d'Apt Luberon (CCPAL) et la société aptésienne spécialisée dans le développement de l'énergie solaire Lucisol ont chacune un projet de méthanisation, un processus biologique de dégradation des matières organiques. Les deux entités ont donc décidé de joindre leurs forces pour mener à bien leur projet.

C'est dans les locaux du pôle intercommunal de services aux entreprises [Cap Luberon](#) que la [CCPAL](#) et [Lucisol](#) viennent de signer une convention de partenariat pour une stratégie locale concertée de développement de la méthanisation.

Avec l'adoption de son Plan climat énergie territorial en 2020, la CCPAL souhaite développer la filière biogaz. Pour ce faire, la mise en place d'une unité de méthanisation sur son territoire est à l'étude. Un pré-diagnostic a permis d'identifier 43 000 tonnes de déchets organiques qui pourraient faire l'objet de ce processus afin de produire du biogaz qui servira ensuite à alimenter la station de Gaz naturel pour

Écrit par le 22 novembre 2024

véhicules (GNV) de l'intercommunalité. De l'engrais naturel sera également produit à partir de ces déchets organiques pour développer une agriculture durable.

Lucisol, quant à elle, traitera 1200 tonnes de déchets organiques par an dans le but de produire de l'électricité et de la chaleur utilisables pour des cultures sous serres et un réseau de chaleur.



De gauche à droite : Marie Montagard (chargée de mission énergie de la CCPAL), Frédéric Sacco (vice-président de la CCPAL délégué au développement durable), Gilles Ripert (président de la CCPAL), Roger Fernandez (président de Lucisol), Mireille Dumeste et Pierre Chemet (sociétaires de Lucisol).

V.A.

Écrit par le 22 novembre 2024

Les étudiants du lycée Pétrarque découvrent le site de méthanisation Méthavéore



Les étudiants de BTS Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques du [lycée Pétrarque](#) à Avignon ont visité l'unité de méthanisation Méthavéore à Etoile-sur-Rhône dans la Drôme.

Près de 30 étudiants ont pu découvrir le site, mais également les différentes étapes permettant de créer du digestat pour amender naturellement les sols agricoles ainsi que du gaz vert à partir de la méthanisation de déchets organiques. Ainsi, les étudiants ont pu mieux comprendre les différentes perspectives agronomiques, écologiques et économiques de ce processus, qui copie et améliore le vivant.

Cette visite a été menée par Carine et Olivier Courtial, qui sont à l'origine du projet Méthavéore qui s'est concrétisé en 2015. Au départ, les deux agriculteurs souhaitaient produire eux-mêmes des fertilisants naturels pour leurs terres. Finalement, le projet a évolué vers la production d'énergies vertes. Méthavéore est le premier site du département à injecter du biométhane dans le réseau [GRDF](#) et permet aujourd'hui de chauffer l'équivalent de 4500 foyers.

V.A

(Vidéo) Bollène, le centre de valorisation des déchets Alcyon fête ses 25 ans !

Le centre de valorisation de déchets verts Alcyon vient de fêter ses 25 ans. Cette belle entreprise Bollénoise employant, avec ses filiales, 20 salariés est pourtant née alors que son fondateur Yvon Coq à l'époque agriculteur, connaissait de grandes difficultés. Et c'est le président de la Chambre d'agriculture de l'époque qui lui a donné l'idée de sa renaissance. Retour sur un pari incroyable.

«Alors que j'étais agriculteur dans les années 1980, nous nous sommes retrouvés dans de sérieuses difficultés financières, raconte Yvon Coq. La Chambre d'agriculture nous a alors indiqué que nous pouvions faire des économies en épandant, sur nos parcelles, des boues de stations d'épuration et des matières organiques pour limiter l'emploi d'engrais chimiques ce qui induisait de sérieuses économies. Nous nous sommes donc orientés vers ce système.»

Le recyclage des déchets végétaux

«Dans un même temps nous nous sommes essayés au recyclage des déchets végétaux pour en faire du compost, relate le dirigeant d'entreprise. Nous avons commencé à développer, après autorisation préfectorale, l'utilisation de boues et de compost sur cette plateforme de Bollène, avec pour principal client, Sita-Lyonnaise des eaux, qui gérait -via notre société- 95% du département. La Sita nous a alors proposé de nous racheter, offre que nous avons refusée, tandis qu'elle montait sa propre usine à Mondragon.»

Le bois flotté

«Nous sommes restés sur les végétaux, développant avec ma fille Cindy -arrivée dans la société en 2005 comme directrice d'exploitation- le bois flotté, en partenariat avec la Compagnie nationale du Rhône (CNR). C'est ainsi que nous avons multiplié les prestations de broyage sur les différentes déchetteries. Le marché s'est développé, notamment avec l'interdiction de brûler les déchets verts- nous permettant d'intervenir sur toute la vallée du Rhône de Lyon jusqu'à Vallabrègues pour valoriser entre 20 et 30 000 tonnes de bois flotté par an, et de retirer les plastiques afin qu'ils ne rejoignent pas à la mer. Les troncs de bois sont quant à eux transformés en plaquettes pour les chaufferies ou réduits en paillages ou, encore, en compost, tandis que le plastique est dirigé en filière pour y être valorisé.»

Écrit par le 22 novembre 2024

TerraMax

«Cindy a ensuite créé, fin 2019, TerraMax société d'épandage de compost dont l'activité est dévolue à l'amendement des parcelles agricoles en direction des agriculteurs, viticulteurs, et paysagistes.» «Les déchets végétaux proviennent d'exploitations agricoles et de déchetteries situées dans le Gard, l'Ardèche, la Drôme et le Vaucluse. Nous obtenons les marchés via des appels d'offres, des exploitants des déchetteries et intervenons également en tant que sous-traitant», précise Cindy Coq.

Alcyon en chiffres

«Alcyon est organisé sur un site ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement) de 4 hectares à Bollène -appartenant à la CNR- qui, auparavant avait servi de base pour la construction de l'usine-barrage André Bondel (barrage de Donzère-Mondragon). L'entreprise valorise 35 000 tonnes de déchets verts et 2 000 tonnes de déchets agroalimentaires par an -qui produiront 22 000 tonnes de compost. Côté bois 11 000 tonnes de palettes, 600 tonnes de souches et 300 tonnes de bois de coupe ont été broyés, valorisés en combustible de chaudière ou de chaleur. Alcyon c'est aussi un système satellitaire où chaque activité relève d'une société comme Benne Orange pour l'activité de transport, Alcyon pour la plateforme de compostage et TerraMax pour l'activité d'épandage de compostage sur les parcelles agraires. En 2020, Alcyon a réalisé un chiffre d'affaires de 3,3M€, Benne Orange 1M€ tandis que Terra-Max qui n'existe que depuis 6 mois réalise déjà, avec l'activité de débroussaillage, 300 000€. Enfin, Alcyon autour de qui gravitent Benne Orange et TerraMax emploie 20 personnes.

Organisation

Le rayon d'approvisionnement de végétaux et de vente de compost est d'environ 40km, voire plus. Le haut du site d'Alcyon est dédié au compostage et le bas à l'activité énergie pour la fabrication de combustible. La plateforme accueille une déchetterie professionnelle depuis 2018 afin d'accueillir les entreprises et surtout délester les déchetteries communales.

Projet de méthanisation à Piolenc en 2023

Le projet ? Réceptionner les bio-déchets des collectivités -qui ont l'obligation en 2023 de trier leurs déchets-, tout en accueillant les déchets agricoles afin de les mettre en condition anaérobie -absence d'oxygène- et produire du gaz injecté dans le réseau -via GRDF-, tandis que le digestat produit dans le même temps -sorte de pâte et engrais naturel- sera renvoyé au sol pour fertiliser les parcelles agraires.

Une future unité de méthanisation à Piolenc

Avec ce projet de méthanisation la famille Coq boucle le cercle vertueux de déchets devenus matières premières avec d'un côté le compost qui amende le sol et de l'autre le digestat, obtenu par méthanisation, qui fertilisera le sol avec son azote. Objectif ? Arrêter l'engrais chimique. Le site de méthanisation se situera à côté de la station d'épuration Autignac de Piolenc. Pour sa création La communauté de communes Rhône-lès-provence et Alcyon ont créé une SEM (Société d'économie mixte) à

Ecrit par le 22 novembre 2024

majorité publique, tandis qu'Alcyon en gèrera l'exploitation. La construction de l'unité de méthanisation est estimée à 8M€.

Et la boucle est presque bouclée...

«Avec TerraMax on taille, on débroussaille, on récupère les végétaux, résume Cindy Coq, avec Benne Orange on les transporte, avec Alcyon on transforme les végétaux en un compost qui sera épandu par Terra Max. En fait, on ferme la boucle de la filière valorisation.» Ensuite ? «A l'échelle de deux ans, avec la méthanisation sur Piolenc nous devenons producteurs d'énergie renouvelable en injectant le gaz naturel dans le réseau GRDF.» Est-ce qu'on peut faire mieux ? «Oui ! En récupérant le Co2 pour le liquéfier et l'injecter dans le réseau devenant aussi un projet à énergie positive. Désormais la technologie nous permet d'optimiser la filière, lui donnant tout son sens !» s'enthousiasme la directrice d'exploitation.

Ils ont dit

André Bernard

André Bernard Président de la Chambre régionale d'agriculture

Il y a plus de 25 ans, nous étions dans les années 1980, les boues des stations d'épuration posaient problème. En nous mettant tous autour de la table nous avons trouvé la solution de leur épandage sur les terres agricoles qui a permis le développement des cultures. Yvon, tu étais le premier, avec ton camion, à le faire pour ensuite créer ton entreprise. Aujourd'hui tu amendes les terres agraires de compost. Cela démontre que les agriculteurs apportent leur expertise aux collectivités. Le défi de demain ? Apporter nos solutions au changement climatique et cela passera par mieux valoriser nos déchets pour les transformer en énergie et matière fertilisante pour les sols ; ce sera aussi la captation du carbone par les cultures, pour cela nous serons partenaires des collectivités et des industriels. Nous, agriculteurs, sommes les premières victimes du dérèglement climatique : gel au printemps, inondations, canicule que nous subissons de plus en plus fréquemment et avec une violence extrême. Une des solutions ? Contribuer, par des changements de pratique, à capter le carbone.»

Anthony Zilio

Anthony Zilio Président de la communauté de communes Rhône-Lès-Provence et maire de Bollène

«Les 25 ans d'Alcyon c'est l'histoire d'une vie, d'une famille de précurseurs Yvon Coq rejoint par sa fille Cindy et de la façon dont nous considérons la nature, l'agriculture et les déchets végétaux et bois qui deviennent une ressource. Cette filière a permis, en 2020, de valoriser plus de 2 600 tonnes de déchets verts et bois confondus. Le succès d'Alcyon ? L'innovation et la diversification avec la future unité de méthanisation. La dynamique de l'entreprise se fonde sur le développement durable, sur l'idée que derrière des contraintes se nichent des ressorts d'une économie verte.»

Écrit par le 22 novembre 2024

Didier François

Didier François
Sous-préfet de Carpentras

«On se trouve à la conjonction de deux sujets difficiles à traiter au quotidien, d'une part l'élimination des déchets et de l'autre les énergies renouvelables, le tout impactant la société : élus, entreprises et population. Chez Alcyon des déchets végétaux sont transformés en compost enrichissant les terres agraires. Avec la méthanisation, des déchets seront transformés en énergie, ainsi l'intérêt est évident et nous espérons que le projet verra le jour.»



Elus, partenaires, salariés, amis étaient venus nombreux pour fêter les 25 ans d'Alcyon et le développement solide de ses activités.

Aptunion sort du rouge et valorise la cerise

Le confiseur regagne de l'argent depuis 2 ans et finalisera cette année un investissement de 12M€ pour la mise en service d'une nouvelle unité de production (4 000 m²) et la transformation de ses effluents de production en biogaz.

Aptunion a débuté cette année la valorisation des effluents de production. Jusqu'à présent, ils étaient traités en station d'épuration pour un coût annuel de 1,5 M€. Désormais, leur transformation en biogaz grâce à la mise en place d'un procédé de méthanisation (4M€) va créer une énergie renouvelable. Le méthane, obtenu après filtration, est injecté dans le réseau de GRDF depuis janvier 2020. Il pourvoira à la consommation de l'équivalent de 1 000 foyers aptésiens à l'année.

■ Eliminer les colorants alimentaires, les conservateurs et les sulfites

« C'est un projet que nous avons depuis longtemps en tête, car il correspond à notre modèle économique valorisant depuis toujours son environnement », explique Olivier Charles, président directeur général d'Aptunion. « Il y a 4 ans, nous avons fait un effort important de recherche et développement pour éliminer les colorants alimentaires, les conservateurs et les sulfites. C'est fait sur les pépites de fruits et à 90% sur le reste de notre gamme. » De quoi séduire les 500 clients industriels de 50 nationalités d'Aptunion (CA : 35 M€) qui suivent le pari de la 'naturalité' des produits. « Depuis deux ans, on regagne de l'argent et nous avons pu investir 5M€ en 2019 et 7M€ en 2020, essentiellement consacré à ce projet de méthanisation et à la mise en service d'une nouvelle unité de production (4 000m²) permettant de doubler la production de pépites de fruits.

■ Un modèle rentable de proximité pour les agriculteurs

« Environ 80% de nos achats sont locaux et se font à une centaine de kilomètres autour d'Apt », se réjouit Olivier Charles. Dès les années 1980, le fabricant de fruits confits et de produits gourmands a instauré des contrats d'approvisionnement de 5 ans fixant à l'avance les prix. Avec des revenus prévisibles, les

Ecrit par le 22 novembre 2024

producteurs ont pu investir pour planter dans les vergers, mécaniser les récoltes et travailler en 'culture raisonnée', limitant les apports d'engrais. Aujourd'hui, Coop- fruit rassemble 160 producteurs locaux fournissant bon an mal an 6 500 tonnes de fruits par an à Aptunion et à la Maison Marliargues.

Ce modèle rentable de proximité, on en découvre les vertus puisqu'il sécurise l'activité locale, assure une 'traçabilité' et repose sur l'idée d'un intérêt bien compris mis en avant dans le commerce équitable. Nathalie Nevoltris, la nouvelle directrice de Coopfruit fait le tour du propriétaire. « Le plan de modernisation des vergers en est l'exemple : 500€/ha/an pendant

5 ans sont ainsi accordés pour toute nouvelle plantation de cerises d'industrie. Aujourd'hui ce sont près de 100 ha qui ont ainsi été aidés ». Et depuis 2014, un autre industriel a fait confiance à Coopfruit : Andros, transformateur de fruits frais, augmentant ainsi la production locale organisée autour de filières capables d'intégrer les nouveaux enjeux sociaux et environnementaux.

■ Et maintenant, l'amande et la pistache provençale

A l'époque, un aliment parcourait en moyenne 3 000 km avant d'être à portée de notre cuillère (Assemblée nationale, rapport Allain, 2015). Avec des contrats couvrant la durée de vie des vergers, les coopérateurs ont une visibilité sur du long terme. « C'est un engagement fort et rassurant qui permet aux producteurs de s'investir » souligne Nathalie Nevoltris. Les premières cerises destinées à l'expert du fruit cuisiné, seront récoltées dès 2020, sur une surface de 70 ha.

Malgré des pertes importantes, liées aux attaques de drosophiles (plus de 1000 tonnes en 2018), Coopfruit va de l'avant. Grâce à une 'Production fruitière intégrée' donnant la priorité aux méthodes écologiquement plus sûres, minimisant l'utilisation de produits agrochimiques ; un accès à l'eau qui s'améliore et une production mécanisée, la coopérative fait aussi le choix de se diversifier. En effet, « les machines de récolte pour la cerise d'industrie peuvent être adaptées pour celle des fruits à coque. Cette diversification valorise et rentabilise un matériel onéreux sur une période de travail différée de celle de la cerise. Certains adhérents ont d'ores et déjà commencé à planter des amandiers et 5 hectares de pistachiers viennent d'être plantés cet hiver ».

Chiffres clés d'Aptunion

25 hectares

250 postes, équivalent "temps plein"

35 M€ de chiffre d'affaires dont 75% à l'exportation

Ecrit par le 22 novembre 2024

30 000 visiteurs pour sa boutique-musée du fruit confit